

Délibération : N°2021-03-08 : 03

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 8 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation du compte financier 2020

M. Frédéric MARQUE, agent comptable de l'ENSCM, présente le compte financier 2020. Après échange avec les membres du conseil d'administration, le président du conseil d'administration soumet le compte financier 2020 au vote des membres du conseil d'administration.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 17

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 4 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

Le compte financier 2020 avec 13 voix pour et 4 abstentions.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Montpellier, le 8 mars 2021

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

